

AR PREFECTURE

016-2116 02362-20160513-D_2016-8-47-06
Reçu le 26/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

**8, place du champ de foire
10440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr**

**délibération :
D_2016_6_17**

L' an deux mille seize , le vendredi 13 mai à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire. Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 09 Mai 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Votants : 21

**Objet : Demande de
subvention Communauté de
Communes « Résonances à la
Chaire à Calvin »**

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur SUSSET Bernard

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Madame Graziella RELET, adjointe aux animations et manifestations festives et culturelles, informe le Conseil Municipal du projet artistique et culturel, porté par la Communauté de Communes afin de valoriser le site préhistorique de la Chaire à Calvin et développer l'appropriation du site par les habitants. Le montant du projet s'élève à 28 437,65 €.

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Charente Boëme Charraud en date du 23 mars 2016 ;
Vu la demande de concours financier de la Communauté de Communes à la commune pour un montant de 1 500 € ;

Vu le projet de convention de prestation de service Chaire à Calvin ;
Considérant que ce projet s'inscrit dans une dynamique locale intergénérationnelle ;

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE la participation financière de la commune au projet artistique de la Chaire à Calvin à hauteur de 1 500 € ;
- VALIDE la convention de prestation de service entre la commune et la communauté de communes Charente-Boëme-Charraud ;
- DECIDE de prélever la somme correspondante sur les crédits inscrits à cet effet au chapitre 65, article 657351 - GFP de rattachement du budget communal ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 13/05/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **26 MAI 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET

